

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NIORT - 7901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 31/03/2025 - 1455 - 2012 B 00448 - 788 423 507 - A&S MAHU HOLDING

COGEP

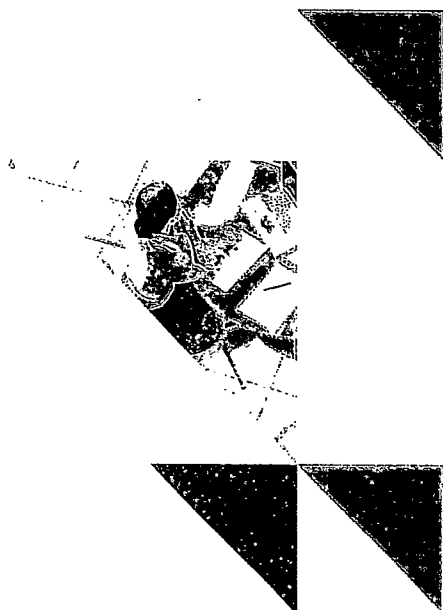
SARL A & S MAHU HOLDING

16 rue de la bruyere
lieu dit vreres
79100 SAINT LEGER DE MONTBRUN


Certifié Conforme

COMPTES ANNUELS 2024

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024



COGEP COGNAC

74 AVENUE DE SAINTES
16100 COGNAC

05 45 82 03 94

Désignation de l'entreprise		SARLA & S MAHU HOLDING		145 Avenue Emile Zola		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise				79100 THOUARS			
SIRET		7 8 8 4 2 3 5 0 7 0 0 0 1 1		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				30092024		30092023	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	369 964	042		369 964	369 964
	Total I (5)	044	369 964	048		369 964	369 964
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068		070			
		072	4 796	074		4 796	2 274
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	181	086		181	3 427
	Charges constatées d'avance *	092	1 600	094		1 600	575
	Total II	096	6 577	098		6 577	6 276
	Total général (I + II)	110	376 542	112		376 542	376 240
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		143 000		143 000	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		7 209		7 209	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		101 785		102 623	
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		1 929		(838)	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
Total I	142		253 923		251 994		
Provisions pour risques et charges		Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		30 109		44 754	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		298		509	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 1 058)	172		5 583		16 493	
	Comptes courants d'associés	173		59 268		49 531	
	Autres dettes	175		27 360		12 960	
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		122 619		124 246		
Total général (I + II + III)		180		376 542		376 240	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		15 083
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

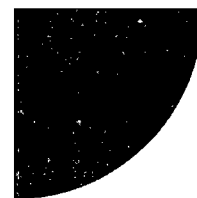
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL A & S MAHU HOLDING		Néant ☐							
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 30092024	Exercice N-1 clos le 30092023						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		210								
	Production vendue { biens services * }	dont export et livraisons	215	214							
		intracommunautaires	217	218	54 000	59 200					
		Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222							
	Production immobilisée *		224								
	Subventions d'exploitation reçues		226								
	Autres produits		230	10 334	11 582						
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	64 334	70 782					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234								
	Variation de stock (marchandises) *		236								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238								
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240								
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)	242	3 756	3 296						
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	21	22							
	Rémunérations du personnel *		250	53 592	64 254						
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252	4 111	3 063						
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, I-2°, al.3 du CGI)	255									
	Dotations aux provisions		256								
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }		259								
		260	6								
Total des charges d'exploitation (II)				264	61 486	70 634					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	2 849	147					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	1	1						
	Produits exceptionnels (IV)		290								
	Charges financières (V)		294	728	986						
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }		347								
			348								
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	193							
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	1 929	(838)				
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	1 929	314					
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318								
	Provisions non déductibles *		322								
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	193							
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC *	248						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249									
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998								
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999								
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997						
	DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44, sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989					
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)		981		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992			
ZFA NG (44 quaterdecies)		345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993			
Zone franche urbaine (44 octies A)		987		Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127						
dont divers *		Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Déduction exceptionnelle simulatrice de conduite	641		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies E)	649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352	2 122	354				
Déficit col. 2											
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356						
	Déficits antérieurs reportables : * 838 dont imputés sur le résultat :						360	838			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370	1 284	372				
Déficit col. 2											

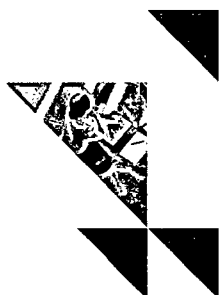
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

COMPTES ANNUELS 2024

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024



ANNEXE



COGEP 

Règles et Méthodes Comptables

Désignation de l'entreprise : SARL A & S MAHU HOLDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 376 542 euros. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 1 929 euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et Méthodes Comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Règles et Méthodes Comptables

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	369 964					369 964
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	369 964					369 964
TOTAL		369 964					369 964

--	--	--	--	--	--	--	--

Charges à payer

30/09/2024

Total des Charges à payer		29 795
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit INT COURUS S/EMPRUNT AUPRES ETAB CREDIT	217	217
Dettes fiscales et sociales DETTES PROVIS POUR CONGES PAYES AUTRES CHARGES A PAYER CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER AUTRES CHARGES A PAYER ETAT-AUTRES CHARGES A PAYER	71 471 8 1 344 325	2 219
Autres dettes CLIENTS R.R.R.A ETABLIR	27 360	27 360

Capital social

30/09/2024		Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	28 600,00	5,0000	143 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	28 600,00	5,0000	143 000,00

Filiales et participations



30/09/2024

	30/09/2024		Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
						Brute	Nette
A. Renseignements détaillés							
1. Filiales (Plus de 50 %)							
SARL BAMACO							
2. Participations (10 à 50 %)							
1. Filiales (Plus de 50 %)							
SARL BAMACO							
2. Participations (10 à 50 %)							
B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A						Participations non reprises en A
	françaises		étrangères		françaises		étrangères
Capital							
Capitaux propres							
Quote part détenue en pourcentage							
Valeur comptable des titres détenus - Brute							
Valeur comptable des titres détenus - Nette							
Prêts et avances consentis							
Montant des cautions et avals							
Chiffre d'affaires							
Résultat du dernier exercice clos							
Dividendes encaissés							

A&S MAHU HOLDING
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 143 000 Euros
16 rue de la Bruyère, Lieudit Vrerres – 79 100 Saint Léger de Montbrun
788 423 507 – RCS NIORT

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 FEVRIER 2025
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 1 928,82 €, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024 comme suit :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 1 928,82 €

Affectation

- Au compte « réserve légale » : 96,45 €
Correspondant à 5% du bénéfice de l'exercice
Soit un compte « réserve légale » après affectation s'élevant à 7 305,65 €
- Au compte « autres réserves » : 1 832,37 €
Soit un compte « autres réserves » après affectation de 103 617,22 €

Rappel des dividendes distribués :

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

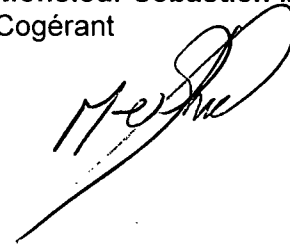
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Monsieur Alain MAHU
Cogérant



Monsieur Sébastien MAHU
Cogérant



MS
MA